

LETTRE D'INFORMATION OCCITANIE ANGELS JANVIER 2026



Edito

Reconduction du dispositif JEI 2026 : un signal fort pour les startups et investisseurs

Chères amies, chers amis,

En ce début d'année, une bonne nouvelle se confirme pour l'écosystème de l'innovation: le dispositif **Jeunes Entreprises Innovantes (JEI)** est maintenu dans le cadre du budget 2026, et son périmètre s'élargit. C'est un signal positif pour les startups comme pour celles et ceux qui investissent à leurs côtés.

Concrètement, le statut JEI continue de soutenir les jeunes entreprises innovantes :

- les **exonérations de charges sociales** sont maintenues pour accompagner les recrutements,
- le seuil de dépenses de **recherche et développement reste fixé à 20 %**, alors qu'un passage à **25 %** avait été envisagé.

Pour beaucoup de startups, cela permet de continuer à recruter, à investir et à avancer sans remettre en cause des décisions déjà engagées.

C'est aussi une bonne nouvelle pour les investisseurs. Depuis 2024, l'investissement dans les startups JEI ouvre droit à une **réduction d'impôt comprise entre 30 % et 50 %**. Ce dispositif continue d'orienter l'épargne vers l'amorçage, là où les besoins sont les plus forts et où se construisent les premières trajectoires de croissance.

Nous nous réjouissons également de l'ouverture du dispositif à l'économie sociale et solidaire, avec la création d'une catégorie dédiée à l'innovation à impact. Les **entreprises ESUS** et les **sociétés commerciales de l'ESS** pourront désormais bénéficier du cadre JEI. Ces projets, qui combinent innovation et impact, sont très présents en Occitanie. Voici la synthèse des élargissements du dispositif "Jeunes Entreprises" - Mission Midy :

	JEIC Jeunes Entreprises d'Innovation et de Croissance Taux de dépenses R&D 5 à 20% + critères de croissance	JEI Jeunes Entreprises Innovantes Taux de dépenses R&D 20%	JEII Jeunes Entreprises Innovantes à Impact Taux de dépenses R&D >5% + être entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) ou société commerciale de l'ESS	JEIR Jeunes Entreprises d'Innovation de Rupture Taux de dépenses R&D >30%
1. Aide pour embaucher (exonération de charges)	✓ 8 ans	✓ 8 ans	✓ 8 ans	✓ 8 ans
2. Aide en trésorerie (éligibilité au CIR « accéléré »)	✓	✓	✓	✓
3. Aide pour lever (incitation fiscale « IR-JEI Midy » pour les particuliers)	Réduction d'impôts de 30% du montant investi dans une JEIC jusqu'à 150 000€ soit jusqu'à 50 000€ de réduction d'impôt, hors du plafond des niches fiscales	Réduction d'impôts de 30% du montant investi dans une JEI jusqu'à 150 000€ soit jusqu'à 50 000€ de réduction d'impôt, hors du plafond des niches fiscales	Réduction d'impôts de 30% à 40% du montant investi dans une JEII jusqu'à 100 000€ soit jusqu'à 40 000€ de réduction d'impôt, hors du plafond des niches fiscales	Réduction d'impôts de 30% à 50% du montant investi dans une JEIR jusqu'à 100 000€ soit jusqu'à 50 000€ de réduction d'impôt, hors du plafond des niches fiscales
Direct	✓ 30%	✓ 30%	✓ 40%	✓ 50%
Semi direct (via des SPV de type SA ou SAS)	✓ 30%	✓ 30%	✓ 40%	✓ 50%
Indirect (via des FPCI)	✓ 30%	✓ 30%	✓ 30%	✓ 30%

Ces évolutions confortent notre position au cœur de l'écosystème, en favorisant la mise en relation entre investisseurs et porteurs de projets au service d'innovations responsables en Occitanie.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement et votre confiance. C'est ensemble que nous faisons grandir cet écosystème et que nous donnons aux startups les moyens d'aller plus loin.

Amicalement,
Philippe NAHOUN et Pierre CARLI

OCCITANIE ANGELS EN ACTION



Financer les startups innovantes dans le Tarn

À l'occasion d'une matinée dédiée au financement des startups innovantes dans le Tarn, Occitanie Angels est intervenu pour partager sa vision de l'investissement et de l'accompagnement des projets. Merci à Pierre Carli pour son intervention et la qualité des discussions avec les porteurs de projets et partenaires mobilisés.

[En savoir plus](#)

Soirée pitch

Le 26 janvier, 49 investisseurs étaient réunis à Toulouse, Montpellier et en visioconférence autour d'un objectif commun : détecter des startups à fort potentiel. Ce format hybride a permis une participation élargie tout en garantissant des échanges exigeants et de qualité. La prochaine soirée pitch aura lieu le 16 février et est exclusivement réservée aux investisseurs.



[En savoir plus](#)



BIC de Montpellier : faire émerger les projets de demain

Lors de la Journée Portes Ouvertes du BIC de Montpellier, Jean Paul ALIC a représenté Occitanie Angels en partageant notre vision de l'investissement et de l'accompagnement des startups, favorisant des échanges concrets et l'émergence de premiers projets dès l'amorçage.

[En savoir plus](#)

Se former aux fondamentaux de l'investissement en amorçage

Le Module 1 de formation d'Occitanie Angels a réuni 38 participants autour des bases clés du rôle du business angel et de l'écosystème d'amorçage. Animée par Pierre Carli et Michel Pradille, cette session a posé les fondations pour investir avec méthode, avant la poursuite du cycle avec le Module 2 dédié à l'évaluation des projets et au deal flow.



[En savoir plus](#)

Occitanie Angels en tournée à Béziers



Nouvelle étape de la tournée Occitanie Angels à Béziers, chez INNOVOSUD, avec une matinée d'échanges directs entre business angels et startups en amorçage. Objectif : créer des connexions utiles, accélérer les projets à potentiel et renforcer l'ancrage territorial de l'investissement. Merci à Philippe Nahoum, Fabrice Bonneville et Matthieu Ourliac pour leur intervention.

[En savoir plus](#)

LE PORTRAIT DU MOIS

”

Je cherchais à conserver un lien avec le monde de l'entreprise et de l'innovation qui m'intéresse particulièrement, je crois également au bénéfice du partage d'expérience.

- Michel THORAVAL, Occitanie Angels



[Lire l'interview](#)

FOCUS PARTENAIRE

Cybersécurité : les bons réflexes à adopter

La cybersécurité repose sur des équipements à jour, des collaborateurs sensibilisés et une organisation capable de réagir rapidement. Bonnes pratiques numériques, protection des données, sécurisation des outils en ligne et recours aux ressources publiques permettent de réduire efficacement les risques et de mieux faire face aux cyberattaques.



Lire la suite

Profitez de la reconduction en 2026 des mesures de la Loi de Finances pour bénéficier d'une réduction à l'IR de 30 à 50 % en investissant avec Occitanie Angels!

Formulaire de contact

OCCITANIE ANGELS

INVESTISSEZ
À TITRE INDIVIDUEL DANS DES STARTUPS RÉGIONALES

ACCOMPAGNEZ
DES PORTEURS DE PROJETS EN LEUR APPORTANT VOTRE EXPÉRIENCE ET VOTRE RÉSEAU

PARTAGEZ
LES OPPORTUNITÉS, LES COMPÉTENCES ET LE SAVOIR FAIRE AVEC LES AUTRES MEMBRES DU RÉSEAU



Devenez Business Angel en rejoignant Occitanie Angels

06 30 00 44 60
permanence@occitanie-angels.fr

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉCOSYSTÈME



Formation | Évaluation projets, Deal Flow et valorisation.

Le Module 2 de formation d'Occitanie Angels est dédié à l'évaluation des projets, au deal flow et aux fondamentaux de la valorisation. Animée par Pierre Carli et Emilie Charbonnel, cette session vise à renforcer les capacités d'analyse et de décision des investisseurs en amorçage.

Inscription gratuite

DONNER des ailes à VOTRE Business

Rencontre autour du financement avec des business angels

Le 19 mars, à La Cité à Toulouse, l'agence AD'OCC et Occitanie Angels vous donnent rendez-vous pour un temps d'échange dédié au financement par business angels.

Une conférence pour mieux comprendre ce levier, ses enjeux et les bonnes questions à se poser avant de se lancer.

Plus d'informations à venir.

[En savoir plus](#)



Un nouvel outil pour le développement des startups en Ariège

Le département de l'Ariège est heureux d'accueillir la nouvelle antenne du Village by CA sur son territoire, à Pamiers (à 45 minutes de Toulouse). Ce nouvel outil vient renforcer l'offre d'accompagnement dédiée à la création et au développement d'entreprises innovantes en Ariège.

Le Village by CA Sud Méditerranée accompagne les start-up, PME, ETI et grands groupes dans leurs projets de croissance, d'innovation et de transformation, à chaque étape de leur développement. Accélérateur de business ancré sur son territoire, il s'appuie sur un écosystème collaboratif et sur la puissance du réseau national et international "Le Village by CA" pour proposer des accompagnements sur mesure.

Avec l'ouverture de son antenne à Pamiers, aux côtés de Perpignan et Barcelone, le Village by CA Sud Méditerranée renforce sa présence territoriale et affirme sa volonté de contribuer activement au dynamisme économique de l'Ariège, en complémentarité avec les acteurs et dispositifs existants.

Vous souhaitez créer ou développer votre startup en Ariège, à proximité de Toulouse ?
Contactez l'Agence Ariège Attractivité : bienvenue@ariege-attractivite.fr

[En savoir plus](#)



🇨🇦 APPEL À PROJETS - Vivinnov

Vivinnov lance un appel à projets pour intégrer un programme d'accélération au Canada, financé par l'Union européenne. Destiné aux entreprises européennes à impact, ce dispositif 100 % à distance offre des mises en relation qualifiées, un accompagnement marché et une labellisation internationale pour faciliter l'accès au marché canadien.

[Rejoindre le programme](#)

L'AGENDA OCCITANIE ANGELS

• Février 2026

6
FÉVR.

Comité Deal Flow

12
FÉVR.

Module 2 : Evaluation projets, deal flow & valorisation

18h15

16
FÉVR.

Soirée Pitch

18h00

[Consulter l'agenda 2026](#)

NOS SPONSORS



Halle De l'Innovation - 10 Place Françoise Héritier - 34000 Montpellier
Association loi 1901 n° W313025578

Contact Business Angels

permanence@occitanie-angels.fr / Tel 06 30 00 44 60

Contact Startups : Jean Marc RIBAILLIER

contact@occitanie-angels.fr / Tel 06 88 69 20 20

<https://www.occitanie-angels.fr/>

COMITÉ DE RÉDACTION

Pierre CARLI & Philippe NAHOUM co-Présidents // Nawar BOUATTANE

[Adressez votre sujet à la rédaction]



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)



Nous vous souhaitons une belle et heureuse année

2026

www.occitanie-angels.fr